

«Couples complexes»

Thème central
de *L'Essentiel*, votre magazine paroissial
Juin 2019

*Articles rédigés par les
rédactions régionales*

De nombreuses rédactions publient dans leurs éditions régionales des articles en lien direct avec le thème central traité par la Rédaction romande. Cette démarche est journalistiquement excellente puisqu'elle offre au lecteur des éclairages régionaux sur le sujet choisi. C'est cette richesse qui est mise en valeur ici.

Amours en Eglise



«Couples complexes»... c'est ainsi que le pape François souhaitait parler des couples qui s'aiment sans être passés par la case «mariage religieux» dans sa désormais célèbre exhortation *Amoris Laetitia*. A travers la rencontre d'un de ces couples, mais aussi des parcours qui existent pour eux en Suisse romande, enrichis du témoignage de Mgr Jean-Marie Lovey qui les a conviés officiellement dans son évêché – une première suisse – nous tenterons d'éclairer la complexité du cheminement de ces personnes. Oui, elles font partie de cette Eglise qui aime ceux qui s'aiment.

Le point de vue: Une Eglise avec les femmes



«Entre Eve, responsable alibi de la chute de l'humanité, et Marie, modèle de perfection inatteignable, l'Eglise a toujours entretenu avec les femmes des relations complexes et ambiguës.»

«Et pourtant, dès l'origine du christianisme, en tant que disciples, apôtres et responsables de communauté, les femmes ont largement contribué à diffuser la Bonne Nouvelle apportée par Jésus-Christ.»

Par Nicole Andreetta

JUN 2019

Couples complexes

Sommaire

- I **Editorial**
Une Eglise avec les femmes
- II **Eclairage**
Amours en Eglise
- VI **Ce qu'en dit la Bible**
Qui suis-je pour juger?
- VII **Le Pape a dit...**
«Y'a d'la joie!»
- VIII **Eglise 2.0**
Connaître Dieu
- IX **Zoom sur...**
La Fête-Dieu
- X **Une journée avec...**
Stephan et Fabienne Rempe
- XII **Mémoire**
Nativité
de saint Jean-Baptiste
- XIII **Demain**
La roulotte de la rencontre
- XIV **En famille**
Fausse couche:
entre douleur et espérance
- XV **Vivre ensemble**
La grève des femmes
- XVI **La sélection de L'Essentiel**
En librairie...

Une Eglise avec les femmes

Editorial

PAR NICOLE ANDREETTA



Entre Eve, responsable alibi de la chute de l'humanité, et Marie, modèle de perfection inatteignable, l'Eglise a toujours entretenu avec les femmes des relations complexes et ambiguës.

Mises à part quelques exceptions, le mystère de l'Incarnation a davantage servi la cause masculine.

Et pourtant, dès l'origine du christianisme, en tant que disciples, apôtres et responsables de communauté, les femmes ont largement contribué à diffuser la Bonne Nouvelle apportée par Jésus-Christ.

Pour cette raison, nous, femmes de Suisse romande engagées en Eglise, avons choisi de nous associer solidairement à la grève du 14 juin autour d'une action commune.

Pour celles et ceux qui ont la possibilité de nous rejoindre, un rendez-vous est fixé à 8h devant l'entrée de la gare de Lausanne.

Par notre baptême nous sommes «prêtres, prophètes et rois». Nous voulons le droit et l'espace pour nous exprimer, nous faire entendre et collaborer ainsi à la conversion de notre Eglise qui gagnera plus de cohérence en accueillant pleinement la parole des femmes.

Ni Eve, ni Marie, mais «**Egalité des chances. Amen**»!

Eclairage

«Une rencontre peut changer du tout au tout le rapport très sensibles qu'ont ces couples dit "irréguliers" avec l'Eglise.»

«Au terme d'une union de vingt ans, qui a débouché sur un divorce, elle a rencontré un prêtre. "Il n'a pas trouvé les mots pour m'apaiser."»

«Marie pense que les prêtres devraient oser le "non" à des couples qu'ils n'estiment pas prêts à une union devant Dieu. Selon elle, beaucoup passent devant le curé par tradition plus que par conviction religieuse.»

Mgr Lovey: «L'accompagnement individuel doit être attentif.»

Mgr Lovey: «Il faut distinguer les personnes divorcées de celles divorcées et remariées. Il y a confusion: on pense que les personnes divorcées sont excommuniées et n'ont donc plus accès à l'eucharistie. C'est faux.»

Mgr Lovey: «Il faut absolument distinguer ce qui est de l'ordre de l'objectif de ce qui est de l'ordre de la relation personnelle et subjective. Quand un mariage casse, c'est objectivement un drame et un échec.»

Par Bernard Hallet

Trois couples, où l'un des conjoints au moins est divorcé et remarié, racontent leur parcours pour trouver une place en Eglise. Entre accompagnement et incompréhension, ils évoquent une institution d'où ils se sentent parfois exclus, « mais qui évolue ».



Marie et Didier vont se marier en 2020.

**PAR BERNARD HALLET
PHOTOS: B. HALLET, CIRIC**

« J'aurais aimé porter une robe blanche et célébrer mon mariage à l'église », confie Michèle*. Alain* étant divorcé, cela n'a pas été possible. Un prêtre a béni leur union en présence des proches et des amis. « Cela n'a rien changé à ma foi. J'ai fait différemment, voilà tout. Mais il était important qu'il y ait quelque chose. »

Le prêtre leur avait expliqué leur situation par rapport à l'Eglise. Michèle et Alain n'ont pas essayé de changer les choses. « Les prêtres font ce qu'ils peuvent avec le droit canon. » Ils se souviennent d'une belle fête. Ils sont mariés depuis 21 ans.

Bien accompagnés

Une rencontre peut changer du tout au tout le rapport très sensible qu'ont ces couples dit « irréguliers » avec l'Eglise. Michèle reconnaît avoir eu une certaine appréhension lors de la discussion avec le prêtre pour envisager leur union. « Nous avons eu affaire à une personne à l'écoute et ouverte. » « S'il nous avait refusé une bénédiction, je ne sais pas comment nous aurions réagi », ajoute Alain. Les deux Valaisans s'estiment chanceux d'avoir été bien accompagnés.

Dominique ne peut pas en dire autant. Au terme d'une union de vingt ans, qui a débouché sur un divorce, elle a rencontré un prêtre. « Il n'a pas trouvé les mots pour m'apaiser. »

Elevée dans la foi, cette Jurasienne d'origine culpabilise d'avoir rompu un sacrement. Elle accordait en effet « une valeur immense au mariage ». Un rendez-vous avec un autre curé la plonge dans la détresse: « Il n'a pas du tout entendu ma souffrance. Il a été monstrueux. »

Un contact avec une religieuse a ensuite atténué son amertume.

Cette dernière l'a orientée vers un prêtre auprès duquel elle a trouvé de la sollicitude.

Elle rencontre Philippe en 2000. « Pour nous c'était une évidence, le chemin continuerait ensemble », affirme-t-il. Lui aussi est divorcé mais sa situation vis-à-vis de l'Eglise ne l'affecte pas. Il n'avait plus mis les pieds à la messe depuis l'âge de 18 ans, même s'il a gardé la foi. Il y accompagne désormais sa femme avec plaisir et librement.

Malgré la volonté du couple de réunir quelques proches, le prêtre qui les accompagne accepte de bénir leur union mais, par souci de discrétion, en toute simplicité, sans officialité ni invités. La bénédiction n'aura finalement pas lieu. « Il ne fallait pas s'imaginer que ce serait un "deuxième" premier mariage. »

« Humiliée et blessée »

« Beaucoup de gens sont blessés par l'institution », affirme pour sa part Marie, qui s'est sentie humiliée,

lorsqu'en 2015, un prêtre lui refuse la confession au motif qu'elle est deux fois divorcée civilement. En 2017, alors qu'elle était en retraite spirituelle, on lui refuse la confession et la communion. Vient la révolte.

Elle a attendu un an avant d'en parler à un religieux. « Il a accusé le coup. » Le sujet est sensible, la blessure profonde. « L'Eglise ne vient pas vers les gens qui ne sont pas "dans les clous", alors ils se détournent d'Elle. Avec mes deux mariages, je me sens proche de la Samaritaine. » Elle estime que c'est une responsabilité de l'Eglise et de tous ses membres de faire preuve de miséricorde et de témoigner du Christ.

Le regard des autres

« Je continue à m'inquiéter du regard des autres lorsque je vais communier », reconnaît Dominique. Entre le Jura, le Valais et le canton de Vaud, avec Philippe, ils sont amenés à se déplacer et se trouvent rarement deux fois de suite dans la même église. Ce qui les arrange. Outre la discrétion, ils recherchent également de belles célébrations.

Pendant sept ans, Michèle et Alain sont allés à la messe dans le village voisin. « Par souci d'anonymat. » Ils ont préféré éviter l'église du village où ils habitent. « On nous aurait jugé si nous nous étions trouvés devant et que nous étions allés communier. J'en aurais sûrement fait autant », admet Alain. Ils sont revenus au village lorsque leur fils a commencé la catéchèse. Ils n'ont jamais essuyé de reproche de la part de la communauté.



Le Pape à la rencontre de couples divorcés-remariés.



Quelle place dans l'Eglise pour les couples complexes ?

Trop de pression

« J'étais profondément blessée et Didier m'a redonné confiance en l'amour humain », enchaîne Marie, qui va se marier avec lui en 2020, après un long cheminement. « Si je suis restée dans l'Eglise, malgré le manque de compassion de certains prêtres et un dogme peu centré sur l'Evangile, c'est uniquement parce que j'ai fait l'expérience de l'Amour du Christ. Ce ne sont ni le dogme ni la morale qui m'ont ramenée à la foi, mais l'amour de Dieu. »

Marie pense que les prêtres devraient oser le « non » à des couples qu'ils n'estiment pas prêts à une union devant Dieu. Selon elle, beaucoup passent devant le curé par tradition plus que par conviction religieuse.

La foi malgré tout

« Je me suis marié à l'église. Il y a quarante ans, on ne faisait pas autrement », corrobore Philippe. Dominique a connu son futur mari à l'âge de 14 ans. Elle a souffert de ce mot « divorcée » et s'est sentie stigmatisée. Elle serait

heureuse de rendre service en paroisse, « mais après m'être assurée que je serais bien acceptée ». Elle a malgré tout gardé la foi. Depuis 2005, Alain et Michèle peuvent à nouveau communier et se confesser. L'accompagnement a porté ses fruits. Le curé lui a proposé le poste de sacristain. De son côté, elle s'est beaucoup impliquée dans le parcours de son fils, chante dans la chorale de la paroisse et fait parfois des lectures.

Ecoute et compassion

Ils saluent l'initiative de Mgr Jean-Marie Lovey. L'évêque de Sion a en effet invité en septembre dernier des couples divorcés et remariés pour un échange. Une première dans le diocèse. Tous, l'évêque en tête, ont été surpris par les prises de parole.

Mgr Lovey a rappelé la ligne de l'Eglise concernant les couples divorcés et remariés (voir encadré ci-contre).

« Il a été extrêmement humble et a fait preuve d'une grande délicatesse. Nous avons eu de l'écoute et de la compassion », détaille Marie. Dominique a été étonnée : « On a réalisé que nous n'étions pas les seuls dans ce cas. »

Les uns et les autres reconnaissent que si l'Eglise a un peu évolué sur le sujet... avec la société, l'institution doit être moins dogmatique et plus à l'écoute. Ils comprennent la situation délicate des prêtres, entre miséricorde et dogme. « J'ai redécouvert la foi et je suis revenu à l'Eglise grâce à Marie », conclut Didier.

**Prénoms fictifs*

Mgr Jean-Marie Lovey: « L'accompagnement individuel doit être attentif »

Qu'est-ce qu'être divorcé et remarié implique concrètement en Eglise?

Il faut distinguer les personnes divorcées de celles divorcées et remariées. Il y a confusion : on pense que les personnes divorcées sont excommuniées et n'ont donc plus accès à l'eucharistie. C'est faux.

Les personnes divorcées-remariées sont objectivement dans une situation irrégulière. C'est un fait découlant du droit et non un jugement de valeur. Le mariage sacramentel, communion entre l'homme et la femme, renvoie à la communion entre Dieu et l'humanité. Ce lien est indéfectible. Si un mariage est brisé par un divorce, il n'est plus adéquat à signifier une communion indéfectible. L'eucharistie a aussi sa dimension de signe de communion, d'unité et d'alliance avec le Christ. Des personnes en situation de rupture, de division et de séparation poseraient un geste contradictoire en communiant. Voilà pourquoi ce geste-là, sur le plan du droit, n'est pas possible à une personne divorcée et remariée.

Quelque chose de semblable se joue autour du sacrement du pardon. Le péché est une rupture d'alliance. La confession comporte la décision de renouer avec une alliance rompue et non pas de rester dans une alliance seconde, en contradiction avec le point de départ. Pour ne pas faire mentir le geste de l'absolution, le sacrement n'est pas, objectivement, accessible aux personnes divorcées et remariées. Attention ! Ce regard juridique ne dit pas le tout de la vie et surtout, dans le fond, ne résout pas grand-chose. Parce que la personne qui est dans cette situation de mariage et qui a toute sa liberté et son honnêteté intérieure souhaite parfois renouer – il y a une cassure humaine mais pas forcément une cassure avec le Christ – et nourrir ce lien de l'eucharistie et de la demande de pardon. Et puis se trouver divorcé et remarié, est-ce une situation de péché permanent ? C'est tout l'enjeu de l'accompagnement spirituel.

Tant que la norme ecclésiale reste à ce niveau, je pense que l'accompagnement individuel doit être attentif et permettre que des personnes ou des couples puissent vivre la démarche et aller, comme le dit *Amoris laetitia*, jusqu'à la réception du sacrement.

On peut souhaiter que cette norme évolue.



Vous aviez dit en 2017 que l'accueil devait précéder tout jugement. Beaucoup de couples ressentent l'inverse de la part de l'Eglise...

Je comprends leur sentiment. Il faut distinguer ce qui est de l'ordre de l'objectif de ce qui est de l'ordre de la relation personnelle. Quand un mariage casse, c'est un drame. Il ne s'agit pas de juger mais d'accompagner et de comprendre. C'est pour cette raison que lorsqu'on parle de couples en situation dite « irrégulière », c'est objectif mais en aucun cas un jugement de valeur. La règle est que le mariage tienne. Dans le cas contraire, le couple est hors de la règle comme le joueur qui est « hors-jeu ». Ce n'est pas une faute morale.

Certains se sont sentis humiliés lorsqu'ils ont évoqué leur situation conjugale lors d'un contact avec un prêtre et qu'on leur a refusé la confession et la communion.

Si on vient demander un apport, un secours, un appui et qu'on se voit mis sur la touche, je comprends que l'on puisse se sentir blessé. Une partie importante consiste à accompagner sans dire a priori que la personne est dans un état objectif de rupture d'alliance et donc « on ne peut rien pour vous » ni l'inverse, où tout le monde est le bienvenu sans aucun discernement. L'accompagnement consiste à éclairer la conscience des gens et non pas à prendre des décisions.

Retrouvez l'intégrale de l'interview sur www.lessentiel-mag.ch/blog/amours-en-eglise/

Ce qu'en dit la Bible: Qui suis-je pour juger?



«"Qui suis-je pour me considérer dans une situation régulier?", pourrions-nous aussi ajouter à la suite de l'évêque de Rome.»

«Non seulement, il s'agit d'accueillir de manière inconditionnelle les "couples complexes" et chaque contexte particulier, sans poser d'appréciation extérieure. En effet seul Dieu juge, puisque lui seul peut sonder les cœurs et les reins et jauger les intentions profondes et le degré de justice de chacun(e).»

Par l'abbé François-Xavier Amherdt

Qui suis-je pour juger?

PAR FRANÇOIS-XAVIER AMHERDT

PHOTO: DR

« Qui suis-je pour juger ? »

La phrase avait fait le tour du monde : lancée par le Pape aux journalistes dans l'avion au retour de l'un de ses voyages, elle s'appliquait aux personnes homosexuelles. Mais elle vaut bien évidemment pour toutes les situations considérées comme « irrégulières » au regard de la conception ecclésiale. « Qui suis-je pour me considérer dans une situation régulière ? », pourrions-nous aussi ajouter à la suite de l'évêque de Rome.

Injonction vigoureuse

« Ne jugez pas afin de ne pas être jugés ; car du jugement dont vous jugez on vous jugera. » (Matthieu 7, 1-2) Ces paroles de Jésus, préluant à la parabole de la paille dans l'œil du voisin mise en parallèle avec la poutre dans nos propres yeux (Matthieu 7, 3-5), ouvre le troisième chapitre du sermon

sur la montagne (Matthieu 5-7). « Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et alors tu verras clair pour ôter la paille de l'œil de ton frère », conclut l'injonction vigoureuse du Christ. (Matthieu 7, 7)

Seul Dieu juge

Car « la lampe du corps c'est l'œil. Donc, si ton œil est sain, ton corps tout entier sera lumineux », affirme déjà le nouveau Moïse au chapitre précédent (Matthieu 6, 22-23). L'enjeu est donc de taille.

Non seulement, il s'agit d'accueillir de manière inconditionnelle les « couples complexes » et chaque contexte particulier, sans poser d'appréciation extérieure. En effet seul Dieu juge, puisque lui seul peut sonder les cœurs et les reins et jauger les intentions profondes et le degré de justice de chacun(e).

Non seulement il convient d'accompagner chaque union et chaque famille dans sa spécificité, de l'aider à opérer un discernement et d'intégrer toute personne dans nos communautés, ainsi que l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris laetitia* (*La joie de l'amour*) nous y incite instamment (en son chapitre 8). Mais renoncer à porter un jugement sur les autres, c'est soigner son regard sur toutes choses et remplir ainsi son être entier de lumière. « Change ton regard sur les autres et le monde changera », propose fort justement un chant de Noël Colombier !



La parabole de la paille et de la poutre vue par Domenico Fetti.



Le pape a dit...
«Y'a d'la joie!»

«Accompagner... cela veut dire connaître, accueillir, apprécier la réalité de tant de couples, effectivement et selon la norme écrite, "pas réglo".»

«Discerner... cela veut dire qu'ensemble, les baptisé-e-s que sont les partenaires et les clercs concernés peuvent réfléchir, discuter, dialoguer, s'informer voire se former, pour une décision graduellement centripète, qui ramène tout un chacun vers le cœur de Dieu, le centre de la vie catholique – du moins l'un des principaux! – à savoir l'eucharistie.»

«Pourquoi ce programme dérange-t-il certains?»

Par Thierry Schelling

« Y'a d'la joie! »



Le but du mariage religieux est notamment de vivre plus de communion.

PAR THIERRY SCHELLING
PHOTO: JEAN-CLAUDE GADMER

La joie de l'amour, *Amoris laetitia*, a fait couler beaucoup d'encre, et pas seulement dans les chaumières, mais également dans les sacristies et les palais cardinales. Ce à quoi le Pape a répondu par un tonitruant... silence! Pour laisser mûrir, croître la petitesse. Pour laisser respirer la fragilité humaine caressée d'un zéphyr nouveau de tendresse de la part de l'institution...

Le chapitre 8 est intitulé « Accompany, discern and integrate the fragility ». Un fantastique programme réaliste pour le christianisme du XXI^e siècle! Et pourtant, vouloir rendre plus actifs, voire proactifs, les concernés – personnes divorcées, en deuxième union, voire couples gays – dans leur cheminement de foi vers leur place au sein de l'Eglise-communion semble encourager tout à la fois maintes initiatives à la base – et souvent

organisées par des laïcs! – et d'étranges résistances au sein du clergé – qui se verrait dépossédé d'un pouvoir décisionnel? Le Pape demande trois choses:

Accompagner

Cela veut dire connaître, accueillir, apprécier la réalité de tant de couples, effectivement et selon la norme écrite, « pas réglo ». Mais c'est une attitude profondément évangélique que de partir de la « réalité réelle » des paroissien-ne-s...

Discerner

Cela veut dire qu'ensemble, les baptisé-e-s que sont les partenaires et les clercs concernés peuvent réfléchir, discuter, dialoguer, s'informer voire se former, pour une décision graduellement centripète, qui ramène tout un chacun vers le cœur de Dieu, le centre de la vie catholique – du moins l'un des principaux! – à savoir l'eucharistie.

Intégrer

Cela veut dire que le but de la pastorale, le but du ministère ordonné, le but de la vie sacramentelle, et donc du mariage religieux, est de vivre plus de communion, plus d'interaction, plus de joie à être Eglise ensemble dans la diversité des ministères, mais au service du même Seigneur. Dans la prise de soin des fragilités inhérentes à la condition humaine, mais dans une bienveillance éclairée et partagée par et pour tous.

Pourquoi ce programme dérange-t-il certains?

Une journée avec...
Stephan et
Fabienne Rempe
«La foi au cœur du
couple»



Stephan, diacre: «Mon rôle est d'être un signe de l'Eglise au milieu des gens! Mais je suis encore en phase de rodage.»

«Sa foi, il la vit avec son épouse Fabienne.»

«Si, durant la semaine, leurs métiers respectifs de menuisier et d'infirmière prennent beaucoup de place, leur collaboration est très palpable le dimanche.»

Fabienne souligne ces propos: "Si je ne peux pas aller à la messe un dimanche ça me manque. Elle est le ressourcement qui me permet d'affronter les jours suivants. Et c'est aussi important de prier pour les gens qui nous entourent. "»

Par Nicolas Maury

La foi au cœur du couple

Diacre, Stephan Rempe est un membre de la communauté d'Apples, non loin de Morges. Sa foi, il la vit avec sa femme Fabienne. Tous deux animent notamment la messe dominicale.



Fabienne et Stephan, accompagnés de l'abbé Charlemagne Doré.

TEXTE ET PHOTOS PAR NICOLAS MAURY

« Mon rôle est d'être un signe de l'Eglise au milieu des gens ! Mais je suis encore en phase de rodage. » Stephan Rempe a été ordonné diacre en décembre 2017. Quand on lui demande de définir plus précisément sa mission, sa réponse fuse : « Faire un lien entre la vie de l'Eglise et ceux qui sont en dehors ou juste à l'entrée. Un diacre protestant me racontait qu'on était un peu des chiens de berger, tournant autour du troupeau pour essayer de le rassembler. » Et de sourire : « Je ne suis pas tout à fait comme ça ! »

Son engagement est de longue haleine. « Un jour en France, j'ai rencontré un diacre qui célébrait les mariages. Je me suis dit qu'il savait de quoi il parlait, et que cette option était à retenir... »

Sa foi, il la vit avec son épouse Fabienne. « Je lui donne un coup de main pour animer les célébrations », indique l'intéressée. « Nous choisissons ensemble les chants. Mon truc, c'est les Psaumes, et les lectures. »

Collaboration dominicale

Si, durant la semaine, leurs métiers respectifs de menuisier et d'infirmière prennent beaucoup de place, leur collaboration est très palpable le dimanche. « Ma fonction me permet de concélébrer avec les prêtres », reprend Stephan. « Vu que Fabienne m'épaule, nous passons tous deux en revue le programme de la messe le samedi soir. »

Le jour J, levé avant 8h – « ça dépend à quelle heure nous

Au fil d'un dimanche

- 8h** ➡ Réveil, suivi de la prière matinale
- 9h** ➡ Ultime répétition des chants avant la messe
- 10h30** ➡ Déplacement à l'église
- 11h15** ➡ Messe puis apéro avec la communauté
- 13h** ➡ Repas
- 15h** ➡ Visite en EMS
- 18h** ➡ Parfois la messe du dimanche soir

sommes rentrés (rires) » – le couple répète les chants au son d'une guitare. « Vers 10h30, nous nous rendons à l'église, où mon père est sacristain. J'installe un ampli et je lui donne un coup de main pour la mise en place. » La messe débute à 11h15. « A Apples la communauté est petite. 30 à 40 personnes. Nous organisons à chaque fois un apéro pour que les gens prennent le temps de se rencontrer et de parler. Ça crée des liens. Pour moi, la messe est un peu le carburant de la semaine. »

Fabienne souligne ces propos. « Si je ne peux pas aller à la messe un dimanche, ça me manque. Elle est le ressourcement qui me permet d'affronter les jours suivants. Et c'est aussi important de prier pour les gens qui nous entourent. »

Communauté œcuménique

Entre l'apéro et le repas, « même si on prend le temps de pedzer un peu », Stephan pense déjà à l'après-midi. « Je fais une visite en EMS où j'apporte la communion.

C'est aussi cela, faire le lien avec la communauté. »

Sur les hauteurs qui dominent le Léman, celle-ci se veut œcuménique. « Nous sommes dans un milieu mixte avec beaucoup de protestants, explique Fabienne. Mon mari fait partie de la plateforme de Morges qui regroupe deux paroisses réformées, une évangélique, l'Armée du Salut, et qui coordonne différentes activités durant l'année. » Pas étonnant dès lors que l'agenda soit chargé. « En début et en fin de journée, le diacre est en lien avec toute l'Eglise par la prière des heures. Je la fais seul le matin car je suis le premier debout, et le soir, on tente de prier les vêpres ensemble. Mais comme tous mes collègues le disent, c'est difficile de caser les vêpres le soir », sourit Stephan. D'autant qu'il tient à garder ses activités laïques, entre la chorale villageoise, le théâtre, de temps à autre les activités communales.

Equipes Notre-Dame

Fabienne et Stephan font en outre partie des équipes Notre-Dame, mouvement international de 55'000 couples ayant le désir de vivre pleinement les richesses du sacrement de mariage. « Avec des amis, nous cherchions un moyen d'échanger sur notre vie de couple avec un éclairage chrétien. Un thème est choisi dans l'année. Là, nous travaillons sur l'Evangile de Jean. Lors de nos rencontres avec cinq autres couples et un prêtre, il y a un moment de prière, un repas et des discussions. Cela nous raffermait de partager tout cela entre nous et avec d'autres. »



Après la messe, un moment de partage.

Mémoire: Nativité de saint Jean-Baptiste

24
JUIN

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE

Jean le Baptiste est le seul saint dont on célèbre la naissance, à l'exemple du Christ et bien avant qu'on fête celle de Marie. Attestée depuis le V^e siècle, cette fête s'est superposée à des coutumes païennes marquant le début de l'été par des feux.

AU SOLSTICE D'ÉTÉ



Chez les Celtes:
bénédiction
des moissons



- les cendres protègent de la foudre
- sauter par-dessus le feu donne de la vitalité en amour



Au Moyen Orient:
culte à Tammuz,
dieu de l'abondance

«Je suis la vraie lumière»

JÉSUS

*«Il faut que lui grandisse
et que moi je décroisse»*

JEAN-BAPTISTE



NOËL



**25 décembre =
solstice d'hiver**

Jésus sur les genoux de Marie, donne une croix de roseau à **Jean-Baptiste** tenu par sa vieille mère Elisabeth. (Tableau de Jacques Blanchard)

NOËL D'ÉTÉ



**24 juin =
solstice d'été**



En famille
Fausse couche:
entre douleur et
espérance

«Je m'étais attachée à cet enfant dès que j'ai su que j'étais enceinte et j'ai eu le sentiment d'un véritable arrachement. Je me sentais vide, ou plutôt vidée.»

«Ce fut aussi une épreuve d'un point de vue conjugal car, si la présence de ce bébé dans ma chair avait été évidente pour moi, ce n'était pas le cas pour mon époux qui a eu besoin de plus de temps pour réaliser ce qui s'était passé et pour pouvoir porter cette tristesse avec moi.»

«Je suis heureuse d'avoir un petit intercesseur auprès du Seigneur et je lui demande tout spécialement de m'aider à grandir dans mon rôle de maman.»

Propos recueillis par Bertrand Georges

Fausse couche: entre douleur et espérance

Les fausses couches. Fréquentes, elles n'en sont pas pour autant insignifiantes. Témoignage des douleurs et espérances d'une jeune femme de 28 ans, mariée depuis cinq ans.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR BERTRAND GEORGES
PHOTO: PXHERE**

Pauline, un an et demi après la naissance de votre premier enfant vous avez fait une fausse couche; comment avez-vous réagi?

J'ai très mal vécu l'arrêt brutal de cette grossesse. Je m'étais attachée à cet enfant dès que j'ai su que j'étais enceinte et j'ai eu le sentiment d'un véritable arrachement. Je me sentais vide, ou plutôt vidée. J'avais l'impression que mon corps m'avait trahie, qu'il n'avait pas été capable d'accueillir ce tout petit pour lui permettre de grandir. Il s'en est suivi une grande dévalorisation de moi-même dans tous les domaines et durant plusieurs mois.

Ce fut aussi une épreuve d'un point de vue conjugal car, si la présence de ce bébé dans ma chair avait été évidente pour moi, ce n'était pas le cas pour mon époux qui a eu besoin de plus de temps pour réaliser ce qui s'était passé et pour pouvoir porter cette tristesse avec moi.

Enfin, cet événement a été pour moi l'occasion de me frotter de plus près au Seigneur en lui criant ma détresse et mon incompréhension. Je trouvais la perte de ce bébé profondément injuste et j'en voulais à Dieu de permettre qu'il m'arrive cela.

Comment avez-vous surmonté votre tristesse?

J'ai d'abord fait le choix d'accepter cette tristesse au lieu de vouloir la chasser d'un revers de main.

Une parole d'un prêtre a été très précieuse pour moi : « Au Ciel, vous découvrirez le visage de votre enfant. » Ces mots ont été un baume sur ma plaie : ils me rappelaient que mon enfant était au Ciel, heureux auprès de Dieu et qu'il ne me resterait pas éternellement inconnu. Avec mon époux, nous avons d'ailleurs décidé de lui donner un prénom pour lui accorder pleinement sa place dans notre famille.

Enfin, vivre une nouvelle grossesse et accoucher de manière totalement naturelle m'a permis de me réconcilier avec mon corps de mère.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, je rends grâce pour l'existence de cet enfant qui a tellement agrandi notre cœur de parents ! Je suis heureuse d'avoir un petit intercesseur auprès du Seigneur et je lui demande tout spécialement de m'aider à grandir dans mon rôle de maman. Enfin, cet événement m'a rappelé que mes enfants ne m'appartiennent pas et que, malgré tout l'amour que je leur porte, seul Dieu peut combler profondément leur cœur.



« Au Ciel, vous découvrirez le visage de votre enfant. »



Vivre ensemble La grève des femmes

«Mes propres enfants ne comprennent plus qu'en tant que femme, j'accepte d'être discriminée, de ne pas avoir de place à l'autel! Quelle image transmettons-nous aux jeunes que nous accompagnons?»

«Quelles que soient nos responsabilités, il se trouve toujours un homme au-dessus de nous. Tant que le pouvoir ne sera pas mieux partagé, les abus perdureront.»

«Le 14 juin, nous revendiquerons la reconnaissance de notre travail, le droit à la parole, celui d'être écoutées ainsi qu'une participation significative de femmes dans les instances décisionnelles et de formation.»

Par Nicole Andreetta

La grève des femmes



En 2016, un groupe de femmes s'était rendu à Rome pour apporter au pape François une lettre.

PAR NICOLE ANDRETTA
PHOTOS: M. MUMENTHALER

Abus sexuels, abus de pouvoir... depuis plusieurs années les dérives du cléricalisme sont constamment dénoncées. Pourtant, l'Eglise peine à se remettre en question.

Face à cette inertie, la grève du 14 juin prochain est l'occasion de faire entendre la voix des femmes engagées dans l'Eglise.

Déjà, en 2016, un groupe de femmes, parti de Saint-Gall, s'était rendu à pied à Rome pour apporter au pape François une lettre demandant la parité dans l'Eglise au niveau des décisions. Mariette Mumenthaler est active dans l'Eglise de Neuchâtel: «Nous étions huit femmes et un homme à avoir parcouru la totalité du trajet (1200 km). Plus de 1500 personnes nous ont accompagnés sur de petits tronçons au cours de notre marche. Nous souhaitons remettre notre lettre en mains propres, au pape François. Malheureusement, malgré le soutien des évêques de Bâle et de Saint-

Gall, la demande de le rencontrer ne lui est jamais parvenue, probablement stoppée par la Curie.»

Pour Catherine Ulrich, assistante pastorale dans le canton de Genève, la coupe est pleine: «Mes propres enfants ne comprennent plus qu'en tant que femme, j'accepte d'être discriminée, de ne pas avoir de place à l'autel! Quelle image transmettons-nous aux jeunes que nous accompagnons? Quelles que soient nos responsabilités, il se trouve toujours un homme au-dessus de nous. Tant que le pouvoir ne sera pas mieux partagé, les abus perdureront.»

Myriam Stocker est coordinatrice de la planification du diocèse de Lausanne Genève et Fribourg et première femme membre du Conseil épiscopal: «J'ai l'impression d'être parfois la femme alibi et surtout d'être très seule! On fait AVEC parce que la femme est là... mais on ne fait pas toujours ENSEMBLE! Je me sens souvent peu écoutée.»

Depuis la création du Réseau des femmes en Eglise, en 2016, qui compte à ce jour environ 60 personnes, Myriam ressent un peu moins cette solitude: «Particulièrement ces derniers mois avec les actions que nous menons. Jésus invite toujours à le suivre, mais pas à lui obéir... et il faisait passer la vie avant la loi! Le 14 juin, nous revendiquerons la reconnaissance de notre travail, le droit à la parole, celui d'être écoutées ainsi qu'une participation significative de femmes dans les instances décisionnelles et de formation.»



Sur le chemin de Rome.

Plus d'info sur :

<https://www.diocese-igf.ch/diocese/planification-pastorale/reseau-des-femmes-en-eglise.html>

Compléments à l'éclairage



Saint-Augustin

Le défi d'un couple

Entremont



«Nous nous sommes émerveillés de l'envie de ces couples de suivre le Christ et de s'engager, de l'amour, du respect et de la reconnaissance que les conjoints témoignent l'un envers l'autre. Enfin, nous avons été très sensibles à leur témoignage, notamment à l'évocation de propos blessants de paroissiens, ou d'un ressenti d'indifférence par rapport à leur situation particulière.»

«Ces couples qui font partie de l'histoire du Salut de Dieu et qui mèneront à Jésus, ne brillent pas toujours par leur rectitude. Et pourtant, c'est à travers ces familles éprouvées que Dieu choisit de venir sur terre.»

Par Casimir Gabioud

Le défi d'un couple

TEXTE PAR CASIMIR GABIOUD | PHOTOS: DR

Depuis septembre 2018, mon épouse Florence et moi-même sommes responsables de la pastorale de la famille de notre diocèse. Durant l'été 2017 notre évêque Jean-Marie Lovey nous a invités chez lui et nous a proposé cette nouvelle mission. Après réflexion, notamment avec nos enfants, nous avons accepté le défi, en ne sachant pas exactement à quoi nous attendre. Dans notre mission, trois axes principaux ont été définis :



- la préparation au mariage de notre diocèse
- l'accompagnement spirituel des couples et des familles
- le souci des couples en difficulté (divorce, deuil...).

Notre premier jour de travail fut un signal très fort. En effet, nous avons débuté le 1^{er} septembre 2018 à Sion en participant à la journée prévue par notre évêque à laquelle il avait invité les couples en situation « dite irrégulière ». Cette journée a marqué notre engagement car nous avons dû dès le premier jour ajuster notre point de vue. En effet, nous avons été touchés par ces témoignages de vie, par ces couples qui s'aiment profondément, parfois depuis 40 ans, mais qui selon l'Eglise, sont « dans l'irrégularité ». Nous nous sommes émerveillés de l'envie de ces couples de suivre le Christ et de s'engager, de l'amour, du respect et de la reconnaissance que les conjoints témoignent l'un envers l'autre. Enfin nous avons été très sensibles à leur témoignage, notamment à l'évocation de propos blessants de paroissiens, ou d'un ressenti d'indifférence par rapport à leur situation particulière. Souvent, nous avons peur de déranger, parce que « ça ne nous regarde pas ». Mais parfois, il serait bon d'être à l'écoute, respectueux, encourageants, ouverts, audacieux, comme le Christ ! Car qui sommes-nous pour juger les autres ? Le pape François, dans son exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, essaye de nous ouvrir les yeux à une réalité plus grande et plus belle. Il nous rappelle que ces couples font partie intégrante de la famille de Dieu. Il nous invite à les accompagner, à discerner les situations et à intégrer ces couples qui sont aussi témoins de l'amour de Dieu et qui ont tant à nous apprendre. Il insiste enfin sur le temps qui compte également, et un certain chemin, notamment de pardon, qui doit souvent se faire sur plusieurs années.

Dans le cadre de notre équipe Notre-Dame où nous échangeons chaque année sur un thème avec trois autres couples et un prêtre, nous avons cette année parcouru l'Ancien Testament à travers différents couples : Adam et Eve, Sarah et Abraham, Juda et Tamar... Ces couples qui font partie de l'histoire du Salut de Dieu et qui mèneront à Jésus, ne brillent pas toujours par leur rectitude. Et pourtant, c'est à travers ces familles éprouvées que Dieu choisit de venir sur terre. Quelle que soit notre histoire, Dieu nous rejoint toujours et nous conduit pour réaliser son projet. Souvent Il se sert de nous pour se manifester aux autres. Soyons donc de beaux vitraux qui rayonnent la Miséricorde infinie de Dieu, la Joie de l'Évangile, l'Amour du Ressuscité dans nos couples, dans nos familles, dans toutes nos relations. N'hésitons pas à dépoussiérer nos vitrages !

Sommaire

- 02 Editorial
- 03 Témoin/Rencontre
- 04-05 Secteur
- I-VIII Cahier romand
- 06 Secteur
- 07 Agenda
Livre de vie
- 08 Méditation
Adresses

Editeur St-Augustin SA, case postale 51,
1890 St-Maurice

Rédacteur en chef ad interim

Nicolas Maury

Secrétariat

Tél. 024 486 05 25 | fax 024 486 05 36
E-mail: bpf@staugustin.ch

Rédaction locale

Michel Abbet, 1937 Orsières, tél. 027 783 21 10
michelabbet@outlook.com

Photo couverture

Joseph Voutaz

Personnes de contact pour vos suggestions

Bourg-Saint-Pierre: Responsable locale
des abonnements : Léa Balleys, tél. 027 787 11 64

Liddes: Equipe de rédaction : Séverine Gabioud

Responsable locale des abonnements:
Nadine Exquis, tél. 027 783 27 37

Orsières: Equipe de rédaction : Danièle Cretton

Sembracher: Equipe de rédaction : Nicole Rebord

Responsable locale des abonnements:
Anne-Marie Bertolini, tél. 027 785 14 08

Maquette et Cahier romand

Essencedesign, Lausanne

Abonnement: Fr. 40.—, Soutien dès: Fr. 50.—

Gestion des abonnements: Geneviève Exquis,
Liddes, tél. 027 783 32 16
Compte: 19-11772-5

Encore raté

UP La Seymaz et UP Champel



«Les réponses que nous cherchons dans les écritures servent souvent à justifier nos a priori. Alors posons-nous les vraies questions. Lançons un vrai débat pour nous permettre, à nous aussi, de reconstruire la famille et les valeurs qui la supportent. Il me semble que, d'un côté comme de l'autre, les droits prennent le pas sur les devoirs.»

«L'article 2358 (CEC) est sans ambiguïté: "Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste.

Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition."»

Par Pierre Moser

Sommaire

- 02 Editorial
 03 Unité pastorale
 04 Unité pastorale
 05 Unité pastorale
 I-VIII Cahier romand
 06-07 Vie de l'Église à Genève
 08 Saint-Joseph (Eaux-Vives)
 09 Sainte-Thérèse (Champel)
 10 Saint-Paul (Cologny)
 11 Saint-Pierre (Thônex)
 et Saint-François (Chêne)
 12 Adresses
 Horaire des messes

Encore raté

PAR PIERRE MOSER

Encore une occasion ratée par notre temps. En lieu et place d'un vrai débat de fond sur le soi-disant « mariage pour tous », le mal nommé, nous avons reçu en héritage une loi dont le moteur principal n'est qu'électoraliste. Quid de l'« ancienne » formule de la famille qui a clairement montré ses limites (2 mariages sur 3 qui finissent par un divorce)? Quid de la légitimité de certaines minorités à vouloir copier à tout prix ce modèle? Quid des difficultés matérielles de certaines familles monoparentales? Trop occupée à nettoyer les écuries d'Augias, ce n'est pas l'Église d'aujourd'hui qui pourra répondre, elle a perdu trop de crédibilité. Mais alors qui? Vous, nous, moi, la communauté ecclésiale n'est pas morte. Nous devons prendre ce débat à bras-le-corps, en faisant attention aux jugements hâtifs. L'expérience nous montre que certains membres de nos communautés sont encore moins ouverts, surtout aux extrémités. Et le sujet est complexe. Les réponses que nous cherchons dans les écritures servent souvent à justifier nos a priori. Alors posons-nous les vraies questions. Lançons un vrai débat pour nous permettre, à nous aussi, de reconstruire la famille et les valeurs qui la supportent. Il me semble que, d'un côté comme de l'autre, les droits prennent le pas sur les devoirs. Bref, nous sommes dans un cul-de-sac les uns et les autres.

Les faits sont pourtant têtus: une natalité en berne¹, un taux d'échec en constante augmentation² ou une monoparentalité qui se précarise³, pour n'en citer que quelques-uns. Pas de doute, nous avons tous participé aux faillites de l'un ou l'autre des systèmes par nos manques de cohérence. En prenant un peu de recul, certaines valeurs spirituelles et/ou morales apparaissent pourtant comme évidentes: chasteté au sens d'aimer Dieu et son prochain de manière désintéressée⁴, pauvreté au sens d'humilité et de détachement des biens matériels⁵ et obéissance au sens « écoute de la parole ».

A considérer nos devoirs, nous devrions entreprendre ce que la majorité d'entre nous a oublié: lire et mettre en œuvre notre Catéchisme. L'article 2358 est sans ambiguïté: « Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition. » En route et bonnes vacances.

- 1 Taux de natalité suisse source OFS de 1986 à 2016 variant entre 1.47 et 1.52
- 2 Taux de divorce 2017 couples mariés: 36.1%; couples partenaires: 25% source OFS 2017
- 3 Une famille monoparentale sur six en situation de risque de pauvreté source OFS
- 4 Catéchisme de l'Église Catholique: La vie dans le Christ: Les dix commandements: Tu aimeras ton prochain comme toi-même
- 5 Saint Augustin: Le pauvre de Dieu l'est dans l'âme, non dans la bourse (En. In ps 132 26)

Editeur-imprimeur

St-Augustin SA, case postale 51, 1890 St-Maurice

Rédacteur en chef

Nicolas Maury

Administration**Secrétariat**Tél. 024 486 05 25, fax 024 486 05 36
bpf@staugustin.ch**Service publicité**Saint-Augustin SA
CP 51
CH-1890 Saint-Maurice**Rédaction locale**Anne-Marie Colandrea – Karin Ducret
Thierry Fouet – Frédéric Monnin
Pierre Moser – Marc-Louis Passera**Abonnement**

Fr. 45.– Soutien: Fr. 55.– CCP 19-1936-9

Photo couverture

Pierre Moser



Voir avec les yeux fermés

Le Parvis



«La saveur des paroles de notre Pape et les invitations de notre évêque Jean-Marie nous confirment dans cette nécessité de recadrer toutes nos exigences. Ecouter, discerner, encourager, avancer. Sans perdre de vue l'idéal exigeant des béatitudes. Sans la garantie de cette posture d'accompagnement, plus personne n'osera se marier ou viser haut.»

Par le curé Jean-François

SOMMAIRE

- 02 Edito
- 03 Spiritualité
- 04-05 Eclairage
- 06-11 Secteur
- 12-15 Vie des paroisses
- 16 Clin d'œil
- 17-18 Agendas
Au livre de vie
- 19 Ce qu'en dit la Bible
- 20 Méditation
Horaire des messes
Adresses

Editeur:

Secteur La Sionne

Imprimeur:

Imprimex SA – 1966 Ayent

Mise en page, Eclairage et maquette:

St-Augustin SA, CP 51, 1890 St-Maurice

Photo de couverture: Messe à l'église São Sebastião, Lisbonne. Photo: DR

Rédaction locale:

Responsable: Chanoine Bernard Brocard,
tél. 079 628 62 44 – E-mail: b.brocard@netplus.ch

Coordinatrice: Delphine Luyet,
tél. 077 456 98 00 – E-mail: delphineluyet@gmail.com

Equipe de rédaction:

Denise Constantin – Fabienne Luyet – Philippe Mathis
Catherine Dubuis Morand – Virginie Héritier – Bernard Brocard

Comptes:

Dève Roux

Pour s'abonner au Parvis:

10 numéros par année: Fr. 30.–
Abonnement de soutien: Fr. 50.–
Contact: Grimisuat, Savièse (secrétariat),
Ayent (cure), Arbaz (Denise Constantin),
tél. 027 398 20 02 / 078 680 54 22)

Textes et photos: tous droits réservés.
Toute utilisation soumise à autorisation



ÉDITO

Voir avec les yeux fermés



Photo: DR

L'accompagnement spirituel du prêtre aux côtés des couples et souvent des conjoints en difficulté est teinté de cette parole qui m'a récemment éclairé: «**La loi est précédée par un "Tu es aimé" et suivie par un "Tu aimeras". "Tu es aimé": fondement de la loi, et "Tu aimeras": son dépassement.**» La saveur des paroles de notre Pape et les invitations de notre évêque Jean-Marie nous confirment dans cette nécessité de recadrer toutes nos exigences. Ecouter, discerner, encourager, avancer. Sans perdre de vue l'idéal exigeant des béatitudes. Sans la garantie de cette posture d'accompagnement, plus personne n'osera se marier ou viser haut: «Pourra-t-on rester à la hauteur de ce projet trop beau pour nous?» pensent certains jeunes qui se mettent en couple!

Pourquoi ne pas profiter de la saison ensoleillée qui arrive pour chercher un livre qui va me porter durant l'été, afin que mon couple et mes relations familiales soient vraiment aérées avec mon conjoint ou mes ados? N'y a-t-il pas un pélé que j'ai longtemps repoussé et qui ferait office de visite intérieure de mon cœur pris dans la routine conjugale? Sans parler de l'occasion qui risque bien de se présenter, alors, pour enfin plonger à nouveau dans le beau sacrement de la miséricorde!

A l'heure où je pense à cet édito, je suis en retraite avec nos premiers communiant et une vingtaine de parents qui partagent la démarche. Au terme de ces jours à haut potentiel de théologie pour nous qui écoutons les questionnements subtils des enfants, je prêche plus que convaincu: «*Vos enfants regardent trop les yeux ouverts et pas suffisamment les yeux fermés!*» J'y ai beaucoup réfléchi, comme si les plus petits et les plus débutants de la communauté étaient les relais de la voix de l'Esprit. Ces premiers communiant-là nous ont suggéré un merveilleux apprentissage: **savoir regarder le Christ en adoration devant nous, les yeux ouverts, puis savoir regarder le Christ en communion en nous, les yeux fermés!**

A la lecture de ce ParVis d'été, mettons-nous à la place d'un enfant qui découvre la complexité et à la fois la simplicité de la messe. Les reportages-photos sont parlants. Puis descendons dans cette partie de nous-mêmes où Il aime se retrouver comme dans le sein de Marie. Puis discutons, en tête à tête, en cœur à cœur. Et goûtons à cette puissance bouleversante qui faisait dire à nos jeunes pèlerins devant le Saint-Suaire de Turin: «Seigneur, tu ne pouvais nous aimer davantage!» et travaillons sur nous-même, notre couple, notre vocation à partir de cette bonne nouvelle-là!

Le curé Jean-François



Photo: J.Niks Forever/Flickr.com

Fondation Maison de la famille

Clins Dieu sur les Contrées



«La Fondation Maison de la famille se veut active dans ces différentes actions:

PREVENTION: Préparation des couples au mariage civil, conseils avant le mariage, accompagnement de parents d'enfants en bas-âge et parents d'ados...

ACCOMPAGNEMENT: Ecoute des conjoints et des familles qui traversent une douloureuse épreuve, la maladie, un divorce, un deuil, la perte d'un enfant...

CONSEIL: Soutien des familles en difficulté en leur donnant les outils pour mieux se comprendre et résoudre les conflits.

INFORMATION: Diffusion des démarches de conseil conjugal et de médiation familiale.»

Par Anne-Catherine et Xavier Roduit



PAR ANNE-CATHERINE ET XAVIER RODUIT
PHOTO : DR

La Fondation Maison de la famille se veut active dans ces différentes actions:

PRÉVENTION : Préparation des couples au mariage civil, conseils avant le mariage, accompagnement de parents d'enfants en bas-âge et parents d'ados,...

ACCOMPAGNEMENT : Écoute des conjoints et des familles qui traversent une douloureuse épreuve, la maladie, un divorce, un deuil, la perte d'un enfant, ...

CONSEIL : Soutien des familles en difficulté en leur donnant les outils pour mieux se comprendre et résoudre les conflits.

INFORMATION : Diffusion des démarches de conseil conjugal et de médiation familiale.

Elle met en œuvre ces moyens en collaboration avec divers mouvements et associations, le Conseil de Fondation planifie des actions de prévention dans toutes les régions du Valais romand, de Monthey à Sierre : des soirées de partage, des rencontres-témoignages, des groupes de parole, des soirées d'animation et des conférences sur les multiples thèmes relatifs au couple, à la famille et à la société. Elle peut aussi mettre en lien les différentes demandes avec un conseiller conjugal, un médiateur pour une médiation familiale.

Elle organise des formations pour soutenir éducativement les parents d'adolescents avec les parcours Alpha Parents. Être parents d'ados, ça s'apprend!

P A R C O U R S



Anne-Catherine, responsable diocésaine des parcours Alpha, Xavier Roduit, psycho-pédagogue, coach de Vie et expert en addiction et Françoise Gay, animatrice du cours Revivre après une séparation ont eu la chance de déjà co-animer un parcours Alpha parents dans le secteur de Monthey. Voici leur témoignage:

La soirée commence par un thé ou un café pour faire connaissance et lâcher un moment son quotidien pour s'offrir ce temps privilégié de partage et d'écoute.

Ce temps réunit une quinzaine de familles représentées par les parents ou l'un des deux parents. On y trouve aussi un parent seul, séparé. Tous ont la même préoccupation de l'accompagnement de leurs enfants dans cette étape charnière de l'adolescence. Les participantes et participants se présentent puis sont répartis en deux groupes avec chacun une animatrice ou un animateur. Le thème du soir est présenté au moyen d'un power point et de témoignages. Au milieu de la soirée, la parole est donnée aux parents qui peuvent aussi témoigner de leurs difficultés, de leurs réussites et de leurs expériences. Après une écoute bienveillante, d'autres parents livrent leurs réflexions et proposent des idées, le tout sous la supervision attentive des animateurs. Après ce temps de paroles apprécié, la seconde partie de la conférence donne encore des clés

de compréhension et de stratégies éducatives. Une collation finale permet encore les derniers échanges avec de se donner rendez-vous pour la semaine suivante.

Les participantes et participants avancent sur ce parcours rythmé par cinq rencontres d'enseignements et de partage :

- o Comprendre leurs transformations et forger des relations solides
- o Comblent leurs besoins
- o Fixer des limites saines
- o Apprendre à gérer la colère, résoudre les conflits et le stress
- o Leur donner une vision à long terme

Au terme du parcours des liens se tissent, la parole devient plus aisée, l'écoute mutuelle et empathique facilite les témoignages de vie. Les animatrices et animateurs veillent au respect mutuel, à la confidentialité des situations partagées,

des besoins personnalisés peuvent être pris en compte en aparté. Selon les situations des propositions de soutien, une orientation vers d'autres personnes ou services ressources sont aussi proposées. Un groupe de parents a décidé de poursuivre leur dynamique de partage initiée en continuant de se rencontrer dans leur village pour se soutenir mutuellement. Vu le beau succès du modèle, un autre parcours s'est organisé aussi avec beaucoup de beaux fruits dans le secteur de Martigny.

Deux parcours sont en préparation : l'un à **Grimisuat** les 7, 14, 21, 28 novembre et le 5 décembre 2019 de 20h15 à 22h au Centre Paroissial, Rue Sous l'Eglise 17. Un autre parcours va aussi se dérouler dans le **val d'Hérens** au début 2020. Le prix est de Fr. 70.- par personne pour les 5 soirées (Fr. 120.- par couple). Matériel et collations comprises.



La Fondation Maison de la Famille est volontiers disposée à organiser en collaboration avec vos paroisses un parcours dans votre secteur.

Elle propose actuellement le programme TeenSTAR d'éducation affective pour jeunes et jeunes adultes. Le programme a été développé et répandu de par le monde entier par Mme Hanna Klaus, docteur en médecine et gynécologue. Le but de TeenSTAR est d'élaborer avec les jeunes des réponses à leurs questions dans les domaines de l'amitié, l'amour, la fertilité, la sexualité. En une phrase : éducation sexuelle des jeunes dans le contexte d'une responsabilité adulte.

Elle veut constituer une association des Amis de la Fondation Maison de la Famille pour soutenir notre action auprès des familles et des couples.

Vous pouvez manifester votre intérêt en envoyant un message par email à : fondationmdlf@gmail.com

Ou par adresse postale :
Fondation Maison de la Famille
Anne-Catherine et Xavier Roduit
Chalet le Goupil
Tsan du Pèri 12
3971 Chermignon-d'en Bas

Ou directement sur la site internet : www.fondation-maisondelafamille.ch